



Maison en vefa et probleme de livraison

Par **ayllon33**, le **25/06/2009** à **10:16**

Bonjour,rnrnNous avons acheté une maison en vefa qui devait être livrée le 30/06/2009.rnLe 18 juin, nous recevons un courrier rar qui nous informe d'un mois de retard dans la livraison. Le problème est que comme nous n'avions aucune raison de penser le contraire nous avons donné notre préavis et nous quittons donc notre location le 10/07/2009.rnNous avons demandé par lettre rar quelles solutions s'offraient à nous puisque nous allions être sans logement et à ce jour aucune réponse du promoteur.rnHier, le 24/06/2009, nous recevons la convocation à la remise des clés pour le 28/07/2009 avec une attestation d'architecte comme quoi les travaux sont achevés !rnSi tel est le cas pourquoi attendre 1 mois pour nous livrer ?rnNotre question est : quel risque nous prenons à nous installer dans notre logement, via recours à un serrurier, avant la date imposée par le promoteur puisque nous serons sans logement et que notre maison est achevée et sera payée ?